



## Séance extraordinaire du 19 septembre 2022

**Procès-verbal d'une séance extraordinaire** du conseil municipal de Saint-Norbert tenue le lundi 19 septembre 2022 à 20h10, au 4 Rue Laporte à Saint-Norbert, à laquelle sont présents :

Madame la mairesse: Sonia Desjardins

Mesdames les conseillères : Denyse Riquier  
Marie-Michèle Paradis

Messieurs les conseillers : Yvan Lapointe  
Sébastien Houle  
Patrick Pilon  
Michel Mondoux

Les membres présents forment quorum sous la présidence de Madame Sonia Desjardins, mairesse.

Est aussi présente, Mme Sylvie Toupin, greffière d'assemblée

### **Ouverture de la séance**

Ouverture de la séance par Mme la mairesse à 20:10 heures.

**2022-09-245**

Proposer par M. Yvan Lapointe  
Seconder par M. Patrick Pilon

Et résolue que la séance est déclarée ouverte, que tous les membres du conseil étant présents, chacun atteste qu'il renonce à l'avis de convocation et déclare avoir toutes les informations requises à la prise de décision des points à l'ordre du jour. Une annexe avec signature des membres du conseil officialise l'attestation et sera jointe au présent PV.

Madame la mairesse demande le vote et la résolution est adoptée à l'unanimité.

### **(1) Adoption de l'ordre du jour**

#### **ADMINISTRATION**

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Emploi d'agent culturel
3. Embauche agent de développement
4. Période de questions
5. Levée de l'assemblée

**2022-09-246**

Il est proposé par M. Sébastien  
Appuyé par M. Yvan Lapointe

D'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Madame la mairesse demande le vote et la résolution est adoptée à l'unanimité.

### **(2) Emploi agent culturel**

**2022-09-247**

Attendu les démarches entamées par la municipalité en mars 2022 auprès d'Emploi Québec, selon la résolution 2022-03-78;

Attendu que depuis ce temps, nous n'avons pas reçue de candidature répondant aux critères de l'offre d'emploi;

Attendu que nous avons reçu la candidature de Mme Cindy Bélec et que celle-ci répond à nos attentes;

Il est proposé par Mme Denyse Riquier  
Appuyé par M. Yvan Lapointe

Que suivant le suivi avec les services d'Emploi Québec, si Mme Bélec rencontre les conditions d'admissibilité au programme, la direction générale, Mme Sylvie Toupin est autorisée à remplir tous les documents nécessaires : demande de subvention salariale, signature d'entente ou tous autres documents nécessaires au dossier.

Madame la mairesse demande le vote  
La résolution est adoptée à l'unanimité

**2022-09-248**

**(3) Agent de développement**

Attendu la résolution 2022-08-215, pour l'affichage d'un poste d'agent de développement;

Attendu que suivant cet affichage du poste d'agent de développement, nous avons reçu des candidatures;

Attendu que suivant les entrevues, M. Marc-André Ayotte, correspond au profil recherché;

Il est proposé par Mme Denyse Riquier  
Appuyé par M. Sébastien Houle

Que le conseil municipal approuve l'embauche de M. Marc-André Ayotte au poste d'agent de développement pour un horaire de 15 heures semaine.

Madame la mairesse demande le vote  
La résolution est adoptée à l'unanimité.

**(4) PÉRIODE DE QUESTIONS - Aucune question**

**2022-09-249**

**(5) LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé,

Il est proposé par M. Patrick Pilon  
Appuyé par M. Yvan Lapointe et résolu de lever la séance à 20 :18 heures.

Madame la mairesse demande le vote;  
La résolution est adoptée à l'unanimité

\_\_\_\_\_  
Sonia Desjardins  
Mairesse

\_\_\_\_\_  
Sylvie Toupin  
Directrice générale et greffière  
trésorière

*Je, Sonia Desjardins, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*

\_\_\_\_\_  
Sonia Desjardins, mairesse

\_\_\_\_\_